



Réformer ce qui doit l'être, renoncer aux expérimentations

Le 25 septembre, les citoyens se prononceront sur trois éléments centraux de la stabilité en ces temps d'incertitudes : une AVS et des rentes sûres, le rapatriement de recettes fiscales en Suisse et la sécurité de l'approvisionnement en denrées alimentaires. Concrètement, il s'agit de la réforme AVS21, de la réforme de l'impôt anticipé et de l'initiative populaire contre l'élevage industriel. Une large alliance de l'économie s'engage en faveur des réformes de l'AVS et de l'impôt anticipé et s'oppose à de nouvelles prescriptions pour l'agriculture qui, au final, ne font qu'accroître la dépendance vis-à-vis de l'étranger.

La situation géopolitique et économique est marquée par de grandes incertitudes. Pandémie, guerre en Ukraine et problèmes d'approvisionnement en sont les mots-clés. Dans de tels moments, il est particulièrement important que la Suisse assure la sécurité et ne s'engage pas dans des expérimentations. La stabilisation financière de l'AVS et la réforme de l'impôt anticipé, attendues de longue date, contribuent à cette sécurité. Il en va de même en matière de denrées alimentaires.

La **réforme AVS21** stabilise la situation financière tendue de notre principale assurance sociale en harmonisant l'âge de la retraite et en augmentant modérément la TVA. Elle introduit aussi une flexibilisation du passage à la retraite. La réforme est un pas indispensable vers une plus grande sécurité sans réduction des rentes.

La **réforme de l'impôt anticipé** met un terme aux cadeaux fiscaux faits à l'étranger. A l'heure actuelle, la Suisse est affaiblie dans le domaine du financement par obligations. L'impôt anticipé a pour effet la délocalisation des opérations à l'étranger, ce qui provoque des pertes fiscales et un renchérissement du financement public pour les collectivités publiques ainsi que pour d'autres secteurs comme les hôpitaux, les transports publics ou les fournisseurs d'énergie. La réforme de l'impôt anticipé est donc dans l'intérêt de tous. Le rapatriement d'opérations financières en Suisse se traduira par une augmentation des recettes fiscales et des économies en frais d'intérêt pour les pouvoirs publics. Le développement du marché suisse des capitaux qui en découlera sera aussi favorable pour les caisses de pensions ainsi que le financement de la transition écologique (obligations vertes).

En généralisant les exigences de détention « bio », l'**initiative sur l'élevage** va au-delà des objectifs de protection des animaux. Les exigences en matière d'élevage sont déjà très élevées en Suisse par rapport à l'étranger. Ainsi, la Suisse est le seul pays qui fixe déjà des effectifs maximaux. L'initiative renchérirait massivement la production alimentaire indigène et l'affaiblirait au profit des importations. Elle limiterait la liberté de choix des consommateurs et provoquerait une nette hausse des prix des denrées alimentaires d'origine animale comme la viande, les œufs ou le lait.

Des rentes sûres, le rapatriement de recettes fiscales en Suisse et un approvisionnement sûr en denrées alimentaires sont des objectifs essentiels en période d'instabilité. C'est pourquoi une large alliance des milieux politiques et économiques soutient le Conseil fédéral et le Parlement. L'alliance s'engage le 25 septembre pour un OUI à la réforme de l'AVS et de l'impôt anticipé, ainsi que pour un NON à l'initiative sur l'élevage intensif extrême.

Demande de renseignements :

Valentin Vogt, président de, l'**Union patronale suisse**

CN Markus Ritter, président de l'**Union suisse des paysans**

Christoph Mäder, président d'**economiesuisse**

Fabio Regazzi, CN, président, **Union suisse des arts et métiers** usam

Matthias Leuenberger, président de **scienceindustries**

Marcel Rohner, président, **Association suisse des banquiers**

Dr. Rolf Dörig, président, **Association Suisse d'Assurances ASA**

David Frick, président, **SwissHoldings**

Martin Hirzel, président, **Swissmem**

Dr. Hans-Jörg Bertschi, co-président, **Swiss Family Business**